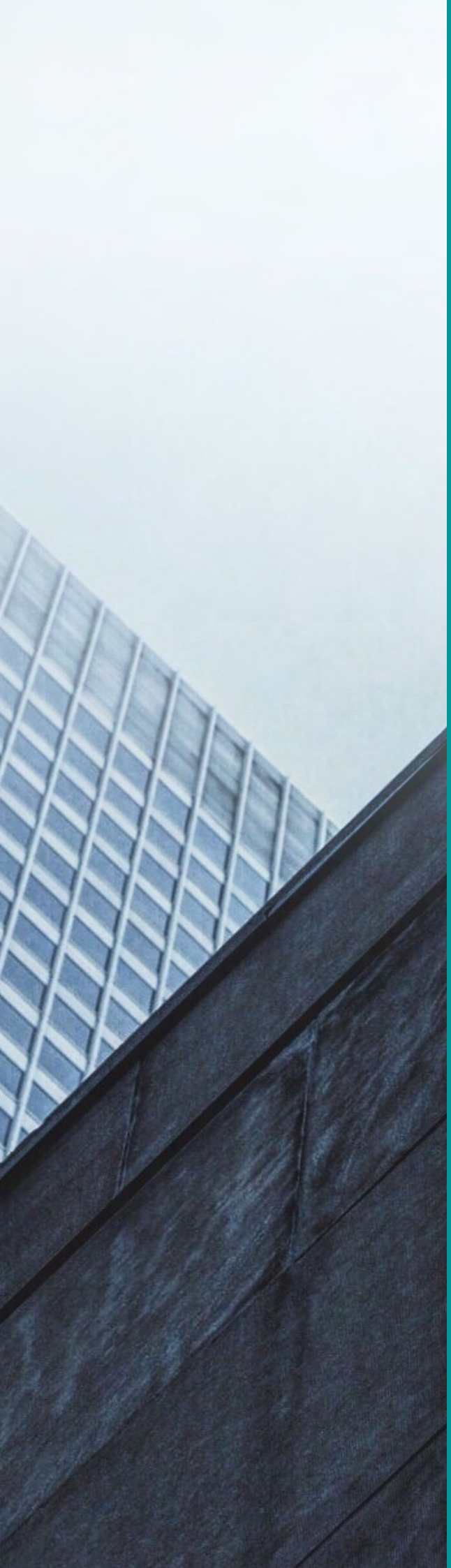

MASTER 2

Droit privé

Contrats et Contentieux

Code diplôme Ministère du travail : 1351281M
RNCP : 38206

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org/ www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION
Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts P.2

Les dates clefs de la formation P.3

Présentation du diplôme :

- Condition d'admission P.4

- Objectifs de la formation P.4

- Compétences acquises P.4

- Modalités d'organisation de la formation P.5-6

- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme P.7

- Durée de la formation

- Bloc de compétences

- Informations diverses P.7

Programme simplifié de la formation P.8-9

Le calendrier de la formation P.10

Les moyens P.11

Fiche RNCP P.12

VOS CONTACTS

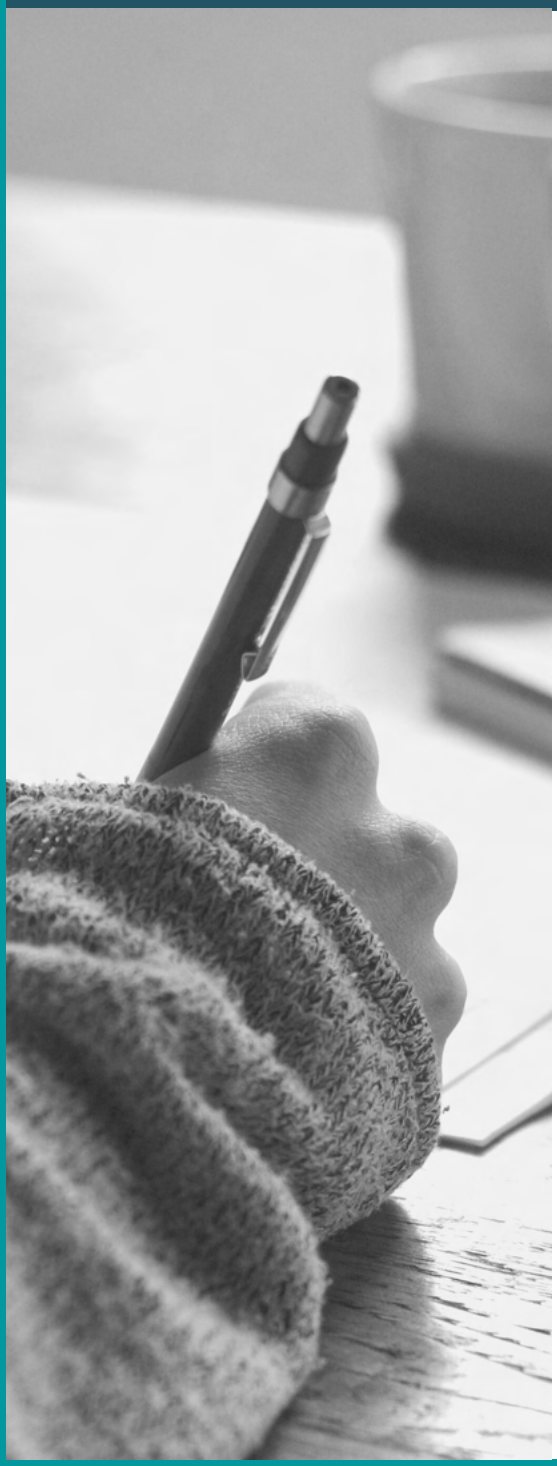

• Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :
Lauren LEBLOND
l.leblond@parisnanterre.fr

Léonor JANDARD
ljandard@parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique :
Céline FIRAT
cfirat@parisnanterre.fr

Lieu de la formation :
Université Paris Nanterre – UFR DSP – Bâtiment Simone Veil
(bât F) 200 Avenue de la République – 92001 NANTERRE CEDEX

• Contacts CFA

Conseiller formation :
Marine SOTILLO
Tél : 06.07.59.06.83 / marine.sotillo@cfa-union.org

Service financier :
Hanane AABOU
hanane.aabou@cfa-union.org

Référent Handicap :
Anna TOTH
Tél : 06.07.80.85.37 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :
CFA UNION
8 boulevard Dubreuil - 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION

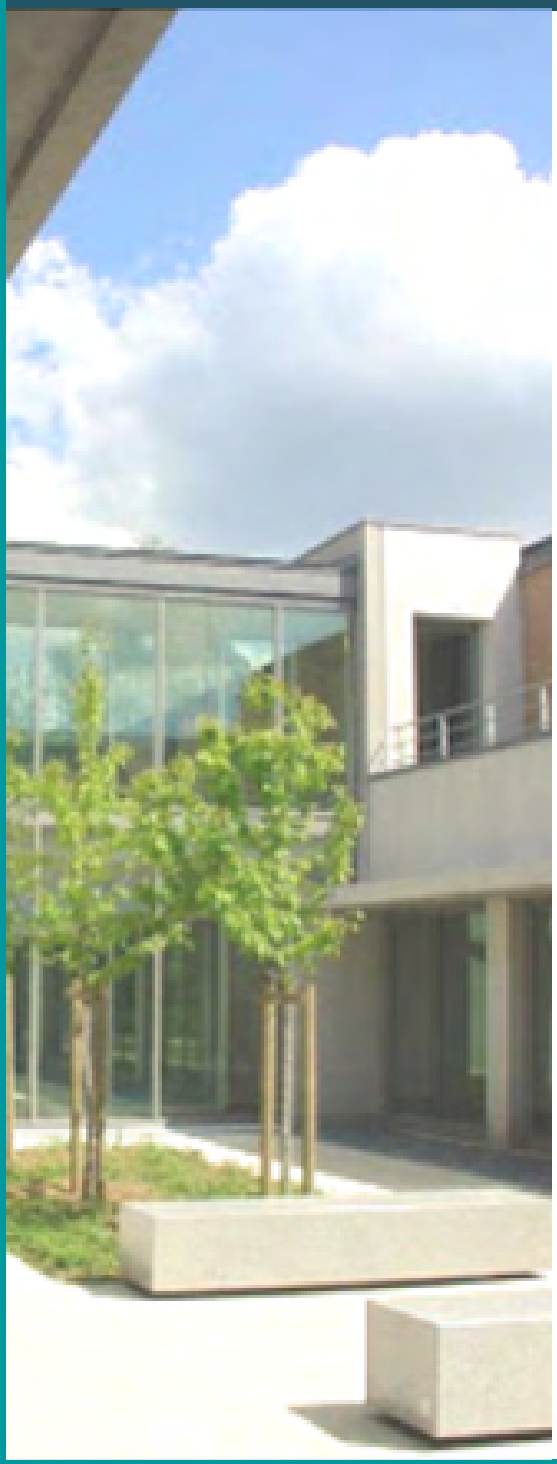

Date de la formation :
Du 09/09/2024 au 05/09/2025

Date de la rentrée universitaire :
Lundi 9 septembre 2024

Présentation du diplôme

➢ Conditions d'admission :

La formation est ouverte aux titulaires d'un M1 de droit privé ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Admission sur dossier et entretiens de motivation

➢ Objectifs de la formation :

Le master 2 « Contrats et contentieux » a été conçu en partenariat avec les milieux professionnels. De ces échanges, il est résulté qu'en master 2, les formations généralistes de droit privé donnent aux étudiants une forte plus-value intellectuelle, tant dans la gestion des contrats (négociation/rédaction) que dans la conduite des procédures contentieuses (avant, pendant et après procès). De surcroît, l'étude conjointe des contrats et des contentieux révèle de nombreuses complémentarités.

L'organisation de la formation repose sur les principes suivants :

- La maîtrise des fondamentaux du droit privé, à savoir le droit civil et le droit pénal ;
- L'étude approfondie de ces disciplines en lien avec les procédures associées, procédure civile et procédure pénale ;
- L'expérimentation de ces fondamentaux dans les champs d'application les plus divers : pratique des contrats, pratiques des procédures administratives et civiles, rédaction d'actes, procédures civiles d'exécution, responsabilités professionnelles, etc.).

➢ Les compétences acquises durant la formation :

La formation est destinée à former des professionnels du conseil et du contentieux capables, en quel que domaine du droit privé, d'avoir les réflexes procéduraux et de construire sur le fond une stratégie.
Les compétences acquises sont, ainsi :

- Donner un avis juridique dans le domaine contractuel et extra contractuel, anticiper un éventuel contentieux et aider à sa résolution, de manière amiable ou judiciaire.
- Rédiger des actes juridiques.
- Définir une stratégie de défense contentieuse ou pré contentieuse.
- Acquérir une compétence d'analyse par un travail approfondi de recherche.

Les métiers et fonctions notamment visés sont ceux de : responsable juridique, responsable du contentieux en entreprise, gestion de contentieux en milieu associatif, conseil en stratégie, avocat, magistrat, et plus généralement l'ensemble des métiers du droit et de la justice.

➢ Modalités d'organisation de la formation

En cohérence avec le projet pédagogique, l'équipe enseignante associe universitaires et professionnels. Ainsi, les enseignements dispensés relèvent, à la fois, de la théorie et de la pratique. Les enseignements théoriques, assurés par les enseignants-chercheurs, sont donc complétés par des séminaires de pratique professionnelle, assurés, quant à eux, par des praticiens.

Les cours ont lieu les lundis et mardis sur le campus de l'Université Paris Nanterre où la formation dispose d'une salle dédiée. Du mercredi au vendredi et pendant les vacances universitaires, l'apprenti est en entreprise.

Listes des matières enseignées :

Enseignements théoriques

- Droit civil
- Procédure civile et modes alternatifs de résolution des différends
- Droit pénal
- Procédure pénale
- *Comparative law*
- *Preuve et prescription*
- *Responsabilités professionnelles*
- *Protection des données personnelles*

Séminaires pratiques

- Pratique des procédures civiles d'exécution
- Analyse financière
- Cybersécurité
- Pratique des contrats – négociation et rédaction
- Pratiques judiciaires – rédaction d'actes et stratégie judiciaire
- Pratique des poursuites et des enquêtes
- Pratique des procédures administratives
- Pratique de l'arbitrage
- *Legal English*

Initiation à la recherche

- Organisation d'une table ronde sur les métiers du droit
- Méthodologie de la recherche
- Réalisation d'un mémoire de recherche

L’alternance peut se faire dans toute structure ayant une activité juridique : au sein du service juridique d’une entreprise, dans un cabinet d’avocats, une association, une étude d’huissiers, de notaires ou encore une juridiction.

L’activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail de l’apprenti y est encadré par un maître d’alternance désigné au sein de l’entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l’alternant. Il assure deux visites en entreprise et assure la direction scientifique de son mémoire de recherche.

La réalisation de l’apprentissage est encadrée par un engagement de formation, comprenant notamment les missions proposées et le projet d’entreprise. Cet engagement est tripartite et engage l’apprenti, l’entreprise, et le centre de formation.

Un carnet de liaison numérique, accessible par Internet, permet à tous les acteurs de la formation de visualiser les absences de l’alternant ainsi que les comptes-rendus des deux visites du tuteur dans l’entreprise.

➢ Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

Chaque matière fait l'objet d'un examen écrit ou oral, en fonction des modalités de contrôle des connaissances établies par l'équipe pédagogique. Ces examens se déroulent dans le respect de la Charte des examens de l'Université Paris Nanterre.
Deux modules, organisation d'une table ronde sur les métiers du droit et méthodologie de la recherche, font l'objet d'une évaluation spécifique.
Le mémoire de recherche, quant à lui, donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Évaluation du mémoire

Le mémoire est un travail de recherche qui porte sur un sujet défini avec le tuteur pédagogique, également directeur de recherches, après échanges avec le maître d'apprentissage. Il doit s'agir d'un véritable travail de recherche, qui traite d'une problématique juridique en lien avec la formation et l'activité de l'alternant en entreprise.

Le mémoire doit comporter une soixantaine de pages. Pour les étudiants qui envisagent ensuite un Doctorat, un volume plus important est attendu (100 pages environ).

Le mémoire est remis fin août et donne lieu à une soutenance orale début septembre. Cette so tenance a lieu devant un jury constitué au moins du tuteur pédagogique et du maître d'apprentissage. Elle dure environ 40 minutes et se déroule en trois temps : présentation de son travail par l'apprenti, questions avec le jury, puis délibération en l'absence de l'apprenti.

2/ Délivrance du diplôme

Le diplôme du Master 2 est décerné par l'Université Paris Nanterre aux alternants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 ainsi qu'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 aux unités "maîtriser un domaine et ses méthodes".

En fonction de la moyenne générale obtenue, le diplôme est décerné avec mention passable, assez-bien (12/20), bien (14/20) ou très bien (16/20).

L'étudiant qui n'a pas obtenu les moyennes de 10/20 peut être autorisé à repasser les épreuves des matières dans lesquelles il a eu une note inférieure à 10 sur 20 en session 2.

3/ Jury d'examen

L'attribution des notes et la délivrance du diplôme relèvent de la compétence du jury d'examen du Master 2 qui est souverain dans ses décisions.
Les membres de ce jury sont désignés chaque année par arrêté du Président de l'Université Paris Nanterre.

➢ Durée de la formation

410 h /an

➢ Blocs de compétences

Consulter les blocs de compétences : M2 CC

➢ Informations diverses

Taux de réussite 22/23 : 95%
Taux de rupture 22/23 : 0%
Formation en présentiel et sous contrôle continu

Programme simplifié de la formation

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					21
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					21
Droit civil	EC	33				4,5
Procédure civile et modes amiables	EC	33				4,5
Droit pénal	EC	33				4,5
Procédure pénale	EC	33				4,5
Pratiques des procédures civiles d'exécution	EC	18				3
UE Elargir ses connaissances/personnaliser son parcours	UE					4,5
UE Elargir ses connaissances / personnaliser son parcours	UE					4,5
Analyse financière	EC	18				1,5
Pratique des procédures administratives	EC	18				1,5
Cybersécurité	EC	18				1,5
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
UE Anglais Professionnel	UE					3
Comparative Law	EC	33				3
UE S'investir pour son université et dans son projet professionnel	UE					1,5
UE S'investir pour son université et dans son projet personnel	UE					1,5
Préparation d'une conférence sur les métiers du droit	EC					1,5

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					10,5
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					10,5
Preuve et prescription	EC	18				1,5
Pratiques des contrats	EC	18				1,5
Pratiques judiciaires - Rédaction d'actes	EC	18				1,5
Responsabilités professionnelles	EC	18				1,5
Protection des données personnelles	EC	18				1,5
Pratique de l'arbitrage	EC	18				1,5
Pratique des poursuites et des enquêtes	EC	18				1,5
UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise	UE					15
UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise	UE					15
Mémoire d'apprentissage, soutenance et valorisation	EC					13,5
Méthodologie du mémoire	EC	18				1,5
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
UE Anglais Professionnel	UE					3
Legal English	EC	18				3
UE S'investir pour son université et dans son projet personnel	UE					1,5
UE S'investir pour son université et dans son projet personnel	UE					1,5
Participation au rayonnement du Master	EC					1,5

Calendrier de formation
Rentrée 2024-2025

CALENDRIER ALTERNANCE année universitaire 2024-2025 – Master 2 Contrats et Contentieux (M2 CC)

| 2024 | | |

Les moyens

- **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université Paris Nanterre et d'enseignants vacataires, professionnels, en activité dans le secteur privé ou public.

Liste sur demande.

- **Moyens mis à disposition :**

Le master Contrats et Contentieux est adossé aux laboratoires de recherche CEDCACE (Centre d'études du droit civil des affaires et du contentieux économique).
Les étudiants bénéficient, pour suivre la formation, des ressources de l'Université et notamment d'un accès aux bases de données juridiques et aux bibliothèques universitaires.
Les cours se déroulent sur le campus de l'Université Paris Nanterre où la formation bénéficie d'une salle dédiée, équipée d'un vidéoprojecteur, au sein du bâtiment Simone Veil qui abrite l'UFR de Droit et de Science politique.

Fiche RNCP

Répertoire national des certifications professionnelles

MASTER - Droit privé (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP38206

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :
- 128 : Droit, sciences politiques

Formacode(s) :
- 13274 : Droit privé

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Si
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040		
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	
UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES	19931827000014	-	

Une question ?

UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	-	
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	-	
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	
UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANCAISE	19987001500013	-	
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	

Une question ?

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA)	19640251500270	-	
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	
UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE	13003061200019	-	
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	-	
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	https:// pa (https:/ pa
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	19751717000019	-	
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	(https:/
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	

Une question ?

UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	-	
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012	-	
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.
Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion profes immédiate après son obtention et est organisé pour favoris formation tout au long de la vie.
Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Une question ?

Activités visées :

- Conseil en matière juridique des particuliers et des structures privées (entreprises, associations, fondations)

- Expertise juridique

- Elaboration de documents juridiques

- Rédaction de contrats civils et commerciaux

- Participation à la définition et à la conception de stratégies juridiques et judiciaires

- Gestion des contentieux contractuel, judiciaire ou arbitral

- Médiation civile et pénale

- Elaboration de plaidoiries

- Veille juridique et information sur les évolutions

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'éc haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses

Une question ?

ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention
Réaliser une veille juridique
- Identifier, sélectionner et analyser avec un esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement du client
- Présenter les différentes options et stratégies juridiques et judiciaires susceptibles de répondre aux objectifs et aux besoins du client
- Exposer les avantages et les risques des différentes stratégies de façon à permettre la prise de décision
- Identifier le régime juridique applicable
- Contribuer à la définition d'une stratégie de négociation
- S'assurer de la validité et de l'efficacité de l'acte
- Respecter les mentions obligatoires
- Adapter les modèles d'actes aux circonstances d'espèce
- Anticiper les éventuels conflits par la rédaction de clauses (ex : clause de médiation, clause compromissoire, clause de hardship, clause pénale…)

Une question ?

- Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (amiable, contentieux) pour régler le litige
- Élaborer une stratégie (amiable, contentieuse) permettant de défendre les intérêts du client
- Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie choisie (usage des mesures in futurum, etc.)
- Rédiger les actes de procédure
- Se préparer à la plaidoirie
- Gérer les voies de recours éventuelles

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP38206BC01 - Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériqu

Une question ?

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38206BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

Une question ?

problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	

RNCP38206BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38206BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences	Modalités d'éval
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation

Une question ?

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38206BC05 - Actualiser et analyser les sources juridiques de droit privé

Liste de compétences	Modalités d'évalua
- Réaliser une veille juridique - Identifier, sélectionner et analyser avec un esprit critique diverses ressources	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces

Une question ?

spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation	modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38206BC06 - Dispenser un conseil juridique de droit privé

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement du client - Présenter les différentes options et stratégies juridiques et judiciaires susceptibles de répondre aux objectifs et aux besoins du client - Exposer les avantages et les risques des différentes stratégies de façon à permettre la prise de décision	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38206BC07 - Négocier et rédiger des actes juridiques de droit privé

Liste de compétences	Modalités d'évaluat
'- Identifier le régime juridique applicable - Contribuer à la définition d'une stratégie de négociation - S'assurer de la validité et	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent

Une question ?

de l'efficacité de l'acte - Respecter les mentions obligatoires - Adapter les modèles d'actes aux circonstances d'espèce - Anticiper les éventuels conflits par la rédaction de clauses (ex : clause de médiation, clause compromissoire, clause de hardship, clause pénale…)	être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38206BC08 - Anticiper ou gérer un contentieux en droit privé

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (amiable, contentieux) pour régler le litige - Élaborer une stratégie (amiable, contentieuse) permettant de défendre les intérêts du client - Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie choisie (usage des mesures in futurum, etc.) - Rédiger les actes de procédure - Se préparer à la plaidoirie - Gérer les voies de	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

Une question ?

recours éventuelles	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

69.10 Activités juridiques

68 Activités immobilières

Type d'emplois accessibles :

- Juriste en cabinet d'expertise, en cabinet d'avocat ou en cabinet de conseil
- Juriste en services pénitentiaires
- Conseiller juridique
- Gestionnaire de litiges
- Adjoint au responsable administratif et financier
- Adjoint au directeur juridique
- Chargé d'études juridiques
- Médiateur civil ou pénal
- Juriste d'entreprise généraliste ou spécialisé
- Juriste de banque, d'assurance ou de finance
- Juriste d'association

Une question ?

Après réussite à un concours ou obtention d'un examen ou d'un certificat complémentaire
- Avocat
- Magistrat
- Greffier

- Directeur de greffe
- Commissaire de justice
- Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
- Directeur de service pénitentiaire d'insertion et de probation
- Métiers de la police et de la gendarmerie

Après quelques années d'expérience :

- Contract manager
- Lobbyiste/chargé d'affaires publiques

Code(s) ROME :

- K1904 - Magistrature
- M1205 - Direction administrative et financière
- K1902 - Collaboration juridique
- K1903 - Défense et conseil juridique

Références juridiques des règlementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Une question ?

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend :

			- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou

Une question ?

			non contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Une question ?

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Une question ?

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ AMIENS PICARDIE JULES VERNE, arrêté du : 03/07/2023

-	UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE - BREST, arrêté du : 30/06/2022
-	UNIVERSITÉ LUMIÈRE - LYON 2, arrêté du : 20/07/2022
-	NANTES UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2022
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 19/07/2022
-	UNIVERSITÉ PANTHÉON SORBONNE - PARIS 1, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE, arrêté du : 15/07/2021
-	UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES, arrêté du : 02/06/2021
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS - PARIS 8, arrêté du : 23/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE LIMOGES, arrêté du : 19/07/2022
-	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, arrêté du : 13/07/2021

Une question ?

-	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, arrêté du : 07/07/2021
-	UNIVERSITÉ DES ANTILLES, arrêté du : 01/07/2022
-	UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, arrêté du : 01/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 27/06/2022
-	UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT ETIENNE, arrêté du : 21/09/2022
-	UNIVERSITÉ DU MANS, arrêté du : 20/07/2022
-	UNIVERSITÉ D'ANGERS, arrêté du : 20/07/2022
-	UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC - CHAMBÉRY, arrêté du : 31/05/2021
-	UNIVERSITÉ DE RENNES, arrêté du : 06/07/2022
-	UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, arrêté du : 18/10/2022
-	UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - PARIS 12, arrêté du : 09/06/2021
-	UNIVERSITÉ JEAN MOULIN - LYON 3, a : 20/07/2022
-	UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE - PARIS 10,

Une question ?

	arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, arrêté du : 29/06/2022
-	UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ DE POLYNÉSIE FRANÇAISE, arrêté du : 18/07/2022
-	UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, arrêté du : 13/07/2023

Date de publication de la fiche	26-10-2023
Date de début des parcours certifiants	01-01-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2028
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2031

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Une question ?

https://www.cyu.fr/

https://univ-cotedazur.fr/

https://www.univ-amu.fr/

https://www.univ-angers.fr/

https://www.u-bordeaux.fr/

https://www.univ-brest.fr/

https://www.univ-lille.fr/

https://www.unilim.fr/

https://www.umontpellier.fr/

https://www.univ-nantes.fr/

https://www.univ-pau.fr/

https://www.u-picardie.fr/

http://www.upf.pf/fr

https://www.univ-reims.fr/

https://www.univ-rouen.fr/

https://www.unistra.fr/

http://www.univ-ag.fr/

https://www.univ-orleans.fr/fr

http://www.univ-lemans.fr/

https://www.univ-grenoble-alpes.fr/

https://www.univ-st-etienne.fr/

https://www.univ-lyon3.fr/

https://www.univ-lyon2.fr/

https://www.pantheonsorbonne.fr/

https://u-paris.fr/

https://www.parisnanterre.fr/

https://www.u-pec.fr/

http://www.assas-universite.fr/

Une question ?

https://www.universite-paris-saclay.fr/

https://www.univ-rennes.fr/

https://www.univ-smb.fr/

https://www.ut-capitole.fr/

https://www.univ-paris8.fr/

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP34123 (/recherche/rncp/34123)	MASTER - Droit privé (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/24833/486581)

Une question ?